

ÉLECTIONS CANTONALES DES 9 ET 16 MARS 2008
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Une nouvelle majorité pour la Vienne



UNE ÉQUIPE UNIE POUR L'AVENIR DE LA VIENNE



Gérard BARC
Conseiller général de
Vouneuil sur Vienne
Porte parole

Le temps du changement est venu

Pour la première fois dans la Vienne, la gauche peut être majoritaire en mars 2008 au Conseil Général. Nous pourrons recentrer l'action du département sur ses responsabilités essentielles : les personnes âgées, la petite enfance, les personnes en situation de handicap, l'insertion, les collèges, les routes, les transports publics. Aucune autre collectivité n'en a la charge et ne le fera à notre place.

Nous pourrons rétablir **l'équilibre entre la ville et la campagne** pour un développement harmonieux de notre territoire.

Nous pourrons adosser toutes nos actions sur un socle de valeurs fortes telles **la solidarité, la citoyenneté et l'humanisme**, conditions indispensables à un «vivre ensemble» permettant de retisser les fils distendus du lien social.

Pour servir cette ambition pour les habitants de la Vienne, nous présentons à vos suffrages une équipe soudée et unie, qui contraste avec la majorité actuelle essouffée, partisane et malade de ses divisions.

En mars prochain, si vous nous accordez vos suffrages, nous serons prêts pour une nouvelle gouvernance.

Des méthodes **nouvelles** pour

Agir pour et surtout avec les habitants :

Il est temps de renouer les liens avec les habitants de la Vienne, les consulter, engager le dialogue et la concertation pour qu'ils soient de véritables acteurs de leur territoire. Les associations, les syndicats, les entreprises, les collectivités seront des partenaires écoutés et respectés.

Le Conseil général facilitera le travail en partenariat pour une meilleure cohérence des actions.

Informier et communiquer avec transparence :

Les citoyens ont droit à une information claire et transparente sur les choix de leurs élus départementaux et sur la manière dont ils gèrent l'argent des contribuables. Si les actions que conduit l'assemblée départementale doivent être expliquées et vulgarisées, la communication ne doit ressembler ni à de la promotion commerciale, ni à de la propagande partisane comme c'est trop le cas aujourd'hui.

Une politique de développement durable, enfin !

Il est temps que le Conseil général, bien timide jusqu'à présent, **se saisisse à bras le corps de la question du développement durable !** Inciter à économiser **l'eau**, maintenir sa qualité ; proposer des **transports publics adaptés**, avec des tarifs avantageux, pour permettre de moins utiliser les voitures ; favoriser **les véhicules propres** ; encourager les **économies d'énergies dans l'habitat** ; protéger la **biodiversité** ; redoubler d'efforts sur tout **le cycle des déchets**... Tout un programme impliquant tous les acteurs.



Solidaires pour l'emploi

Le Conseil Général travaillera en collaboration étroite avec **les principaux acteurs du développement économique que sont la Région et les communautés**. Nous favoriserons la reprise d'entreprises artisanales, commerciales et agricoles. Nous soutiendrons les entreprises créatrices d'emplois **sous condition d'insertion, d'accueil des handicapés, de bonnes pratiques environnementales**...

Du soutien pour les personnes âgées et leurs familles

L'aide personnalisée à l'autonomie (APA) créée par le gouvernement Jospin, bénéficie à 7800 personnes dans la Vienne. Nous développerons les services de maintien à domicile (soins, ménage, courses, ...). De **nouveaux lits médicalisés** en établissements seront créés, compte tenu de l'évolution du nombre de personnes âgées dépendantes dans les toutes prochaines années. **Un soutien financier significatif aux personnes les moins fortunées** sera indispensable pour faire face à la progression inexorable du coût des prestations dans les maisons de retraite.

Faire mieux pour les enfants et les jeunes

Un schéma départemental de la **petite enfance** s'impose avec ses multi accueils, ses micro crèches et tout mode de garde qui facilitera le quotidien des parents. La vie quotidienne des **collégiens** devra être améliorée (cartables trop lourds, inégalité devant l'équipement individuel en informatique...). Des initiatives seront prises en matière **d'accompagnement éducatif**. Nous soutiendrons plus largement les associations qui travaillent en direction de la jeunesse : **animation, prévention, insertion sociale et professionnelle**.

GAR SERVIC

La majorité actuelle soutient le démantèlement de la Vienne. Des classes des tribunaux sont s... département sont pa... **ouvelle majorité trava... un développement... ble de tout le territ... la restauration d'un... public efficace.**

Pour que chaq... ait sa place

Malgré un dynamisme app... installée durablement dan... personnes qui vivent en... pauvreté. 7000 personne... Nous renforcerons le suivi...



Les **compétences** du Co

CULTURE

Responsabilité des bibliothèques départementales (à la place de centrales de prêt), de la gestion et de l'entretien des archives et des musées départementaux ; schéma départemental de développement des enseignements artistiques (musique, danse et art dramatique).

DÉPLACEMENTS

Responsabilité du fonctionnement des transports scolaires et des transports routiers hors périmètre urbain. Gestion de l'aéroport.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aides directes et indirectes aux entreprises en coordination avec la Région, chef de file dans ce domaine, promotion du tourisme.

ÉDUCATION

Construction, reconstruction, extension, équipement et fonctionnement des collèges. Gestion, notamment de la rémunération, des personnels non enseignant des collèges (personnels techniciens, ouvriers et de service, dits TOS).

HANDICAP

Participation à la construction et à l'aménagement de structures d'hébergement pour personnes en situation de handicap. Aide à l'insertion.

EN

Ge... d'a... au... fic... pro... de

construire l'avenir ensemble

Travailler en partenariat étroit avec les autres collectivités : Les lois de décentralisation ont donné à chaque collectivité une série de compétences bien particulières. Il est donc impérieux de travailler en relation étroite avec le Conseil Régional, par exemple sur l'économie, sur la formation ou sur les grandes infrastructures de transport.

Il est aussi nécessaire de se rapprocher des agglomérations et des communautés de communes pour mettre en

cohérence les interventions publiques sur le territoire. Il ne faut plus œuvrer chacun de son côté avec un esprit de surenchère néfaste aux besoins des populations.

Être au service de tous : Les élus du suffrage universel doivent être au service de toutes les structures, de toutes les collectivités et de tous les habitants, quels que soient les engagements ou les opinions de chacun. Le clientélisme, c'est fini.

DONS NOS CES PUBLICS !

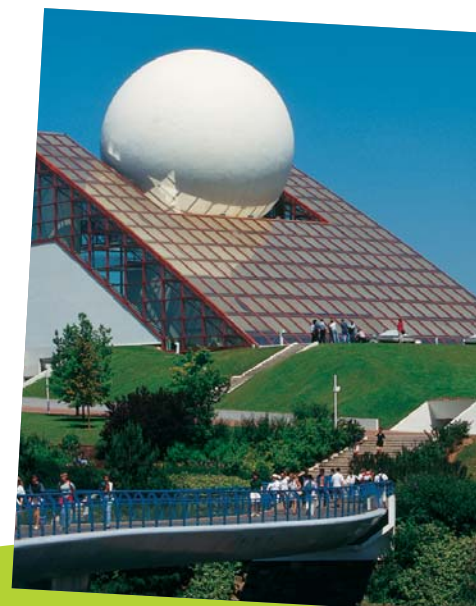
, alignée sur le gouvernement, ement des services publics dans et des bureaux de poste ferment, upprimés... Le sud et le nord du rticulièrement touchés. **La nou-** **vaillera à** **équita-** **oire et à** **service**

un

parent, la précarité s'est s la Vienne, avec 18000 dessous du seuil de s perçoivent le RMI. des personnes concer- ées pour que chacun rouve sa place dans a société. **Nous pren-** **drons des initiatives** **en liaison avec les** **associations d'en-** **raide, les structures** **d'insertion profes-** **sionnelle et de loge-** **ment.**

Un vrai réseau de transports publics

L'offre de transports publics est très en retard, notamment pour les jeunes hors temps scolaire. **Un schéma de transports, ambitieux et cohérent, permettra de fournir un service élargi et de développer l'accès aux personnes en situation de handicap.** La qualité et la sécurité du réseau routier départemental seront améliorées.



Mobilisation pour les personnes en situation de handicap

Au-delà du versement des prestations légales de compensation du handicap, le Conseil Général doit agir pour les droits des handicapés dans ses domaines de compétence : droit à la scolarité, l'emploi, l'accessibilité... Il peut intervenir directement (sur les collèges par exemple) ou indirectement **en conditionnant les aides aux collectivités et entreprises aux efforts accomplis dans l'accueil des handicapés.**

LE FUTUROSCOPE

Le Futuroscope est un élément fort d'attractivité du territoire. Le Conseil Général maintiendra **l'effort financier nécessaire à son développement** dans le cadre d'une **transparence** à laquelle nous sommes très attachés.

Conseil Général à la loupe

ENFANCE

Gestion des dossiers d'adoption, soutien aux familles en difficultés financières, protection judiciaire de la jeunesse.

INSERTION

Pilotage intégral du dispositif RMI (Revenu Minimum d'Insertion). Véritable «double droit», ce dispositif vise à garantir un niveau minimum de ressources et une offre de service contribuant à une évolution positive de la situation.

LOGEMENT

Gestion avec l'État, à travers le Fonds de Solidarité Logement (FSL), du plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées.

PERSONNES AGÉES

Création et gestion de maisons de retraite et mise en œuvre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

ROUTES

Dépenses d'entretien et les investissements concernant la voirie départementale, et, depuis la loi du 13 août 2004, d'une partie des routes nationales.

SECOURS

Gestion du service départemental d'incendie et de secours qui gère les 1500 pompiers de la Vienne.

Tous unis pour la Vienne !



**Ségolène
Royal**

Malgré ses efforts, la Région que je préside ne parvient pas à obtenir la collaboration du Conseil général de la Vienne. Ce sectarisme politique se pratique à votre détriment. Les élections cantonales de mars 2008 sont l'occasion, après x années sans alternance, de donner une nouvelle majorité et un nouvel élan en permettant une cohérence entre l'action de la Région et celle du Conseil général qui rendra plus efficace l'action publique.



Les députés Alain Claeys, Catherine Coutelle, Jean-Michel Clément et Bernadette Vergnaud députée européenne.

Les 4 députés

Votre soutien aux forces de gauche dans notre département sera un avertissement fort pour le gouvernement dont l'action depuis plusieurs mois aggrave les inégalités, divise les français, affaiblit la France à l'étranger. Une nouvelle majorité qui tienne compte des besoins de chacun sera une vraie rupture dans la Vienne.

Elus députés avec votre confiance, nous voulons avec le Conseil Général et la majorité régionale construire une action cohérente sur tous les territoires.



Martine Daban, Reine-Marie Delage, Jean-François Macaire, Brigitte Tondusson et Jacques Santrot.

Les élus régionaux

Nous apportons notre soutien amical aux élus et candidats socialistes au Conseil Général. Nous souhaitons une nouvelle majorité dans la Vienne, car en tirant tous dans le même sens, nous ferons progresser notre département sur des sujets importants comme la réussite éducative, l'emploi, la solidarité et l'excellence environnementale.



Jacques Santrot
maire de Poitiers



Joël Tondusson
maire de Châtellerauld

Jacques Santrot et Joël Tondusson

La complémentarité des politiques entre les grandes villes et le Conseil Général est obligatoire. Nous soutenons l'équipe qui vous est présentée parce que nos communautés d'agglomération ont besoin d'interlocuteurs responsables.

19 CANTONS CONCERNÉS



DANGÉ ST-ROMAIN

Candidat : **Guy MONJALON**
Conseiller Général, Maire des Ormes
Remplaçante : **Nelly MERAND**



CHÂTELLERAULT NORD

Candidat : **Cyril CIBERT**
Remplaçante : **Christiane GOMEZ**



ST-GEORGES LES BAILLARGEAUX

Candidat : **Victor PALASI**
Remplaçante : **Arlette BRISON**



VOUNEUIL-SUR-VIENNE

Candidat : **Gérard BARC**
Conseiller Général, Maire
de Vouneuil/Vienne
Remplaçante :

Pascale COHADIER-DELACOUR



VIVONNE

Candidat : **Patrick MAILLOU**
Remplaçante : **Émilie ROBERT**



AVAILLES-EN-LIMOUZINE

Candidat : **Jean-Michel CLÉMENT**
Député, Maire de Mauprévoir
Remplaçante : **Yveline CHARLANNE**



GENÇAY

Candidat : **Jean CRESPIN**
1^{er} adjoint au maire de Gençay
Remplaçante : **Isabelle MORICHEAU**



LA VILLEDIEU DU CLAIN

Candidat : **Gérard RIVAUD**
Remplaçante : **Charline GUIOCHEREAU**



L'ISLE JOURDAIN

Candidat : **Jean Claude CUBAUD**
Conseiller Général, Maire de l'Isle Jourdain
Remplaçante : **Martine GERMON**



MONTMORILLON

Candidat : **Guy GEVAUDAN**



POITIERS 1

Candidat : **Maurice MONANGE**
Conseiller Général, Adjoint au maire de Poitiers
Remplaçante : **Nadia MARIOTTO**



POITIERS 2

Candidat : **Jean Marie PARATTE**
Conseiller Général, Maire de Buxerolles
Remplaçante : **Magali BARC**



POITIERS 3

Candidat : **Michel TOUCHARD**
Adjoint au maire de Poitiers
Remplaçante : **Véronique LEPAREUX**



POITIERS 5

Candidat : **Aurélien TRICOT**,
Remplaçante : **Christine PUYGRENIER**



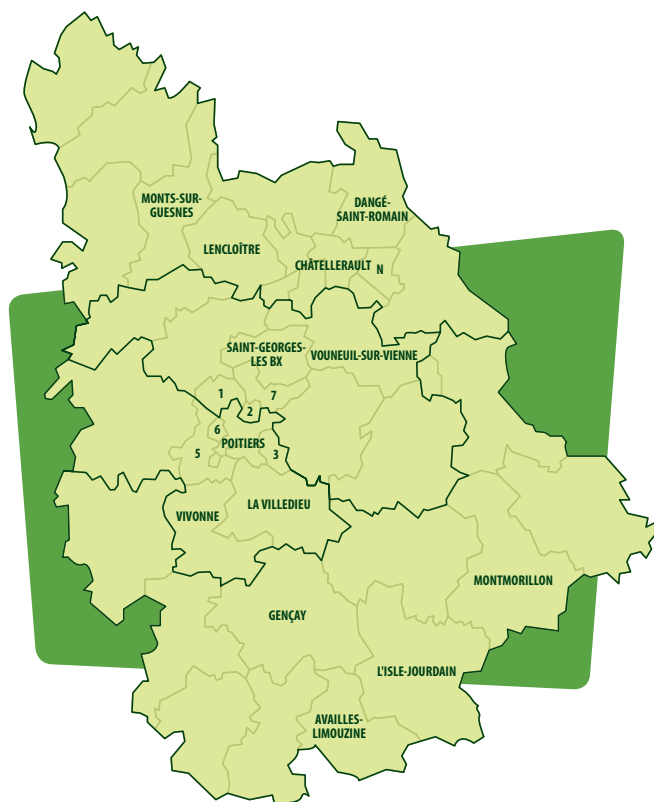
POITIERS 6

Candidate : **Sandrine MARTIN**,
Conseillère municipale de Poitiers
Remplaçant : **Abderrazak HALLOUMI**



POITIERS 7

Candidat : **Jean-Daniel BLUSSEAU**
Adjoint au maire de Poitiers
Remplaçante : **Hélène JUNQUA**



Ils font partie de l'équipe : Michel BURLLOT (Saint-Julien l'Ars) - Martine GABOREAU (Poitiers 4) René GIBAUD (Lusignan) - Thierry MESMIN (Lussac les Châteaux) - Christian MICHAUD (Châtellerauld-Ouest) - Yves ROULEAU (Neuville du Poitou) - Joël TONDUSSON (Châtellerauld Nord) - Jacky VETAULT (Civray). **Ils sont conseillers généraux renouvelables en 2011.**
Reste à désigner, les candidats pour les cantons de Lençloître et Monts-Sur-Guesnes.

www.ps86.org
www.vienneagauche.fr



PARTI SOCIALISTE